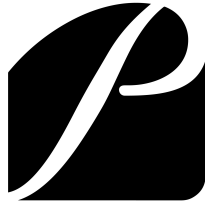
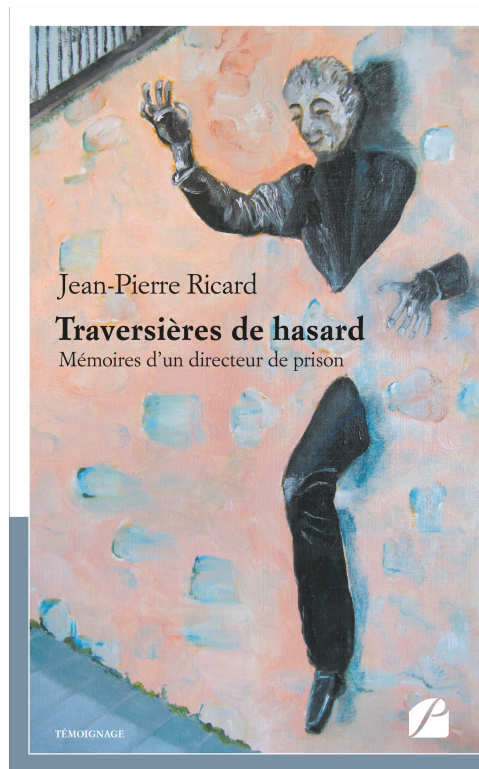


ÉDITIONS DU



PANTHEON

Revue de Presse

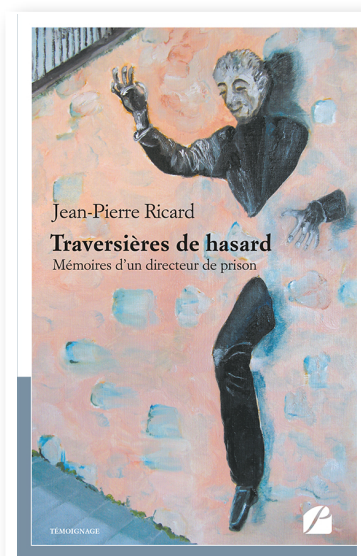


Jean-Pierre Ricard

Traversières de hasard

Communiqué de Presse

Traversières de hasard Jean-Pierre Ricard



À la croisée de tous les échecs sociaux se trouve la prison dont l'auteur nous dévoile des facettes méconnues. Sans aucune prédestination à ce milieu insolite, il est d'abord surveillant en mai 1968, puis dirige plusieurs établissements. Durant plus de quarante ans, il côtoie l'humanité carcérale et les déviances de tous ordres, et témoigne de la fragilité des frontières entre la marginalité et le supposé normal. Son jugement est sans appel : le système pénitentiaire en constante évolution, souvent remis en cause, est le réceptacle exacerbé des dérives sociétales. Une réponse controversée au besoin de justice et de réparation.

L'avis de l'éditeur

Fort de son expérience professionnelle au sein du monde carcéral, Jean-Pierre Ricard nous propose un éclairage pertinent sur le système pénitentiaire en tant que réceptacle exacerbé des dérives sociétales. Un ouvrage d'utilité publique.

Date de parution : 05 avril 2019

Prix public : 24,00€

Pages : 384

Collection : Mémoires, Témoignages

ISBN : 978-2-7547-4484-3

[Extrait]

« Cet ouvrage, aboutissement d'une perpétuité consacrée à l'Administration pénitentiaire (AP), résulte d'une longue négociation avec moi-même. Instruct du chemin parcouru, j'ouvre ici une discussion avec mes souvenirs. Guidé par une conviction, celle d'œuvrer utilement en passeur de mémoire. »

Traversières de hasard

Mémoires d'un directeur de prison

de Jean-Pierre Ricard

Fort de son expérience professionnelle au sein du monde carcéral, Jean-Pierre Ricard nous propose un éclairage pertinent sur le système pénitentiaire en tant que réceptacle exacerbé des dérives sociétales. Un ouvrage d'utilité publique.



L'auteur ayant passé de mai 1968 à nos jours par tous les stades d'évolution de l'administration pénitentiaire nous livre un récit puissamment authentique. De surveillant à directeur dans les prisons de métropole, d'outre-mer et à l'international, il nous plonge dans l'envers et l'endroit d'une institution humaine où s'affrontent des situations extrêmes, apaisées ou exacerbées. S'adressant à tous publics, son parti-pris littéraire transmet un vigoureux témoignage à plusieurs dimensions.

Une dimension sécuritaire et sociétale qui répond au besoin de protection des citoyens. Un univers souterrain le plus souvent ignoré, caricaturé et contesté. Un système de plus en plus judiciaire, devenu incontournable dans son rôle d'incubateur et de régulateur des échecs et dérives que les institutions en responsabilité n'ont pas su prévenir.

Une dimension criminologique agrégation de circonstances, de situations épiques, de relations inattendues, de duplicité et de pulsions criminelles. Dès vingt et un an, l'auteur se trouve propulsé dans l'intimité et à l'épreuve de personnalités tatouées d'histoires singulières, enfermées dans leur tête sinon plus que dans leur cellule (maffieux, braqueurs, terroristes, violeurs, escrocs, assassins, trafiquants en tout genre, voleurs, psychopathes, simulateurs...)

Une dimension pratique et éthique de la vie carcérale. Une fascinante intensité humaine dévoilée chemin faisant entre les anciens culs de basse fosse, les prisons coloniales et les établissements modernes.

Une dimension managériale où le lecteur aborde l'animation et la gestion du *village pénitentiaire* dans sa complexité constellée d'imprévus et de situations à risque ou cocasses parfois.

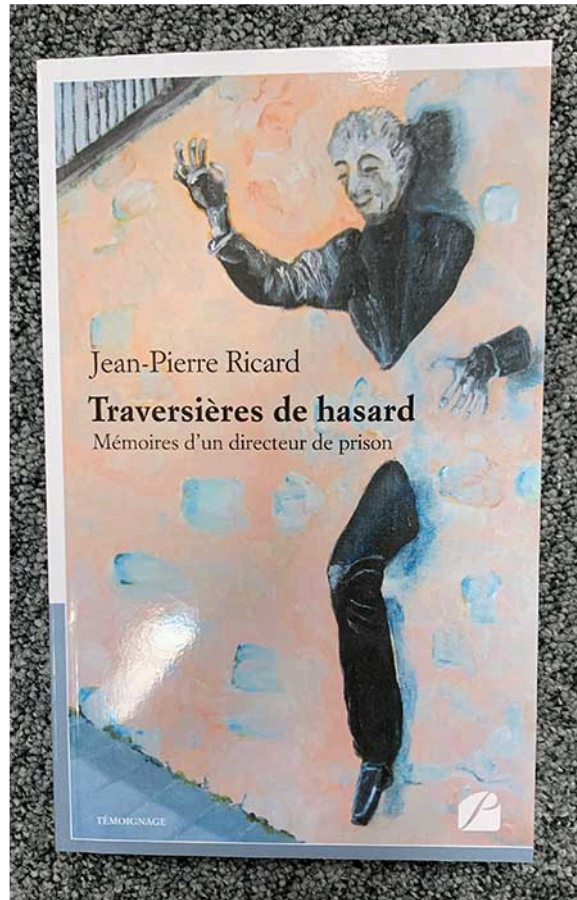
Une dimension culturelle et géographique puisée dans de multiples changements de résidence parsemés de rencontres prestigieuses telles que celles avec Miguel Angel Estrella, Aimée Césaire et bien d'autres...

Enfin, l'auteur affirme avec force conviction que le travail du personnel pénitentiaire n'est pas aliénation bien au contraire. Que le cœur de la mission consiste à respecter et faire respecter les valeurs positives de la société. Un ouvrage paradoxalement optimiste dans un milieu présumé dévalorisant.

Traversières de hasard de Jean-Pierre Richard chez Éditions du Panthéon

Olivier Kauf · 26 novembre 2019

0 🗨 Temps de lecture 1 minute



Éditions du Panthéon nous propose, de Jean-Pierre Richard, *Traversières de hasard* (mémoire d'un directeur de prison).

Jean-Pierre Richard a dirigé plusieurs établissements pénitentiaires. Une expérience et un regard singulier qu'il nous fait partager dans son ouvrage.

L'auteur nous entraîne dans un monde que l'on ne connaît (généralement) pas sauf travers des médias et du cinéma, mais rien de réel, le milieu carcéral, la prison reste un grand mystère.

Bien entendu c'est un milieu de ceux qui y travaillent et de ceux qui sont condamnés par la justice à y séjourner.

MÉMOIRES D'UN DIRECTEUR DE PRISON

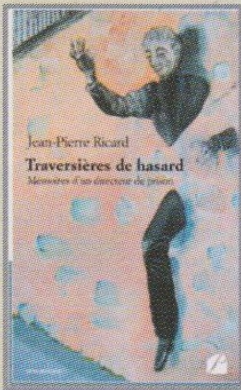
Ouvrage

Mardi 21 mai, Jean-Pierre Ricard, ancien directeur interrégional des services pénitentiaires, a présenté son livre *Traversières de hasard – Mémoires d'un directeur de prison* aux élèves de l'ENAP. Fort de son expérience professionnelle au sein du monde carcéral, il propose dans son ouvrage un éclairage sur le système pénitentiaire en tant que réceptacle exacerbé des dérives sociétales. « On se passionne pour l'humanité, une humanité en difficulté, mais qui progresse. Des gens qu'on aide à réussir. »



« TRAVERSIÈRES DE HASARD »

Mémoires d'un directeur de prison



À la croisée de tous les échecs sociaux se trouve la prison dont l'auteur nous dévoile des facettes méconnues. Sans aucune prédestination à ce milieu insolite, il est d'abord surveillant en mai 1968, puis dirige plusieurs établissements. Durant plus de quarante ans, il côtoie l'humanité carcérale et les déviances de tous ordres, et témoigne de la fragilité des frontières entre la marginalité et le supposé normal. Son jugement est sans appel : le système pénitentiaire en constante évolution, souvent remis en cause, est le réceptacle exacerbé des dérives sociétales.

Ces « traversières de hasard », à l'origine de rencontres singulières, cheminent dans l'entre-deux mondes, libre et carcéral. Ainsi, un directeur de prison se doit-il de construire des hommes et non des murs et des barreaux. Un engagement contre les a priori et l'abandon, dans un triptyque indivisible : sécurité, dignité, réinsertion...

Jean-Pierre Ricard est depuis 1968, année de son intégration à l'administration pénitentiaire, un adhérent fidèle de la MMJ. De surveillant à directeur inter-régional à Strasbourg, il a notamment dirigé la maison centrale de Saint-Maur, les centres pénitentiaires de Draguignan, de Fort-de France et de l'Île de la Réunion. Après sa mise à la retraite en 2006, il pilotera durant trois ans, un projet de réforme pénitentiaire en Algérie.

Association des médaillés de l'administration pénitentiaire (AMAP)

Lien vers les numéros précédents : <http://www.enap.justice.fr/lettres-dinformation>

le Vert et l'Amarante

N°8 JUILLET 2019

Bulletin de l'Association des médaillés de l'administration pénitentiaire édité en partenariat avec l'École nationale d'administration pénitentiaire

AMAP



Médaillés pénitentiaires



Édito

Nous avons souhaité dans ce huitième numéro du Vert et l'Amarante introduire des modifications dont nous espérons qu'elles permettront d'améliorer l'attractivité de notre bulletin et, en conséquence, la visibilité de l'AMAP. Elles résultent de propositions émises par les adhérents lors de l'assemblée générale du 26 avril. Dans le prolongement de cette assemblée, le conseil d'administration réuni le 19 juin a envisagé de modifier plusieurs procédures internes afin d'améliorer la communication de l'association avec ses adhérents et avec les médaillés qu'elle a vocation à réunir autour d'objectifs communs.

Si l'AMAP doit veiller à être plus et mieux connue, elle possède déjà, avec le Vert et l'Amarante, édité en partenariat avec l'Énap, un outil de communication qui doit être davantage utilisé. Car au-delà des informations sur la situation de l'association, notre bulletin propose à ses lecteurs, sur des thèmes relatifs à l'exécution des peines ou à la situation de l'administration pénitentiaire, des articles qui témoignent de notre ambition de diffuser une information de qualité et d'alimenter une réflexion.

Si l'Énap assure déjà sa diffusion au sein de l'administration, si les directions interrégionales facilitent sa distribution au sein des services qui leur sont rattachés, il appartient aux adhérents de l'association de le faire connaître autour d'eux et, par ce biais, d'assurer à l'AMAP la visibilité qu'elle mérite. À ceux qui en feront la demande, des exemplaires supplémentaires pourront être envoyés pour leur permettre de diffuser le Vert et l'Amarante dans leur entourage.

D'avance, je les en remercie.

Jean-Charles Toulouse
Président de l'AMAP


École nationale
d'administration
pénitentiaire



« Traversières de hasard »

Parce qu'il « s'est laissé happer par la pénitentiaire », Jean-Pierre Ricard souhaite témoigner de son expérience ; il présente ses « Mémoires d'un directeur de prison », page 4



1831 : drame à la maison centrale de Clairvaux

Le gardien-chef Pierre Delacelle est sauvagement agressé et mortellement blessé, mais c'est le nom de son assassin, Claude Gueux, que retiendra l'histoire ; Laurent Levallois et Jack Garçon nous éclairent sur cette affaire, page 7



L'évolution de la formation des personnels pénitentiaires

Jean-François Alonzo nous présente la deuxième partie de son article sur ce sujet ; page 10



Recherchons RAPHAËL Ceccarelli 21 mois

Affaire Jocelyne Cecarelli : lorsque l'enfant ré-apparaît

Par Louis Roure, psychiatre et criminologue, page 14



L'AMAP a réuni son assemblée générale et son conseil d'administration

page 2

TRAVERSIÈRES DE HASARD

Mémoires d'un directeur de prison par Jean-Pierre Ricard

Jean-Pierre Ricard a dirigé plusieurs établissements pénitentiaires. Une expérience et un regard singulier qu'il nous fait partager dans son ouvrage (publié aux Éditions du Panthéon).

L'ouvrage s'adresse à tous les publics et couvre des situations, évolutions et événements de mai 1968 à nos jours. Tout en posant la problématique du destin sur un chemin de vie, il vulgarise les réformes qui parcourent l'histoire et les pratiques pénitentiaires. Il aborde, outre le sens de la peine, celui de nos engagements assortis de rencontres d'une richesse exceptionnelle. Des situations humaines en alternance entre le dedans et le dehors, qui offrent ou provoquent des événements et relations inattendus.

Une aventure pénitentiaire qui invite le lecteur au voyage

« Le monde est un livre et ceux qui ne voyagent pas n'en lisent qu'une page »

Saint-Augustin

Nîmes, première entrée en prison en mai 1968

La maison d'arrêt

Le 22 mai 1968, loin des amphithéâtres en ébullition, des votes à main levée, des facultés occupées, des huées et simulacres de démocratie, je débutais ma formation sur le tas. « Entre les murs l'homme », sera mon slogan post 1968. D'autres jouaient à la révolution, tandis que j'abordais craintivement le monde carcéral dans des circonstances chaotiques. À l'opposé de l'horloge soixante-huitarde, j'abandonnais la liberté vestimentaire et endossais l'uniforme officialisant ma nouvelle fonction.

Dès le premier jour, j'éproue une perception saisissante de cet entre-deux. D'un sas de sécurité à l'autre, je hasarde prudemment mes pas en terre inconnue. Je m'efforce de contrôler mes émotions, de les camoufler dans une attitude impassible. Manifestement de circonstance. L'envie persistante de m'esquiver me taraude. L'angoissant repoussoir suffoque le jeune novice. Je dois avouer une vive appréhension en pénétrant dans cette forêt d'humanité glauque, enserrée de remparts massifs et de grilles rouillées. Vaisseau fantôme où s'animent les ombres de notre société. Je soupçonne à peine l'intensité de vie dissimulée aux regards curieux. Le poids des hauts murs intensifie le malaise. La mélasse du réel carcéral déverse un flot d'incertitudes. Écrasant fardeau humain refermé sur des inconnus. Le délabrement et le sous-équipement de la prison, le surpeuplement des dortoirs et des cellules cachots, engendrent une promiscuité déplorable. Situation nuisible à la santé, au moral comme à la morale. Résonne en moi la chanson emblématique de Johnny Hallyday, *Le pénitencier* (1964), évoquant l'incarcération d'un jeune homme sur lequel les portes d'une prison se referment.

L'immersion dans l'univers obscur de la maison d'arrêt de Nîmes, vrai cul-de-basse-fosse, est une plongée dans le Moyen-Âge. L'édifice situé au centre-ville, mitoyen du palais de justice, fut construit entre 1825 et 1827 sur les vestiges de l'ancienne sénéchaussée¹. Le chemin de ronde enclos d'une

muraille imposante et moussue s'élevait face aux arènes romaines. La prison sera désaffectée puis démolie en 1975 pour faire place à l'extension de l'actuel tribunal.



L'ancienne maison d'arrêt de Nîmes, 1932.
Fonds Manuel/ Énap-CRHCP

Le tribunal de grande instance aujourd'hui

Les relations avec les personnes incarcérées en sont encore au stade de la préhistoire. Le langage professionnel est vite assimilé, il est succinct, directif et répétitif. Levez-vous ! Promenade ! Silence ! Tinette ! Parloir ! Garde-à-vous ! Changement de cellule ! Préparez votre paquetage... Engager un dialogue avec un détenu est une faute grave et matière à suspicion de la hiérarchie. Toute relation ou propos de simple politesse sont perçus comme une connivence. Je me demande, bien des années après, si mes collègues avaient conscience de la routine. Du milieu insalubre dans lequel ils stagnaient. Un terrier invisible, où les jours de temps suspendu s'écoulaient au rythme des habitudes. Je ne cesserai par la suite de me féliciter de dépasser et canaliser ce jour-là les doutes qui m'assaillent. Surmontant mes craintes, mes peurs, mes fragilités, je maîtrise le trouble d'une violente initiation. Le fossé est énorme entre le moment où tu décides d'entrer en prison et celui d'y pénétrer réellement. Et d'envisager y faire carrière.

Cette prison lugubre retient en elle l'histoire terrible et héroïque de notre pays. Des cicatrices à ne pas oublier. Le 22 avril 1943, à 5h40 du matin, deux jeunes résistants Jean Robert et Vincent Faïta y furent exécutés. Dans les mémoires de l'avant-dernier exécuté, André Obrecht², son auteur évoque ce moment si particulier où l'homme s'élève au-dessus de lui-même. En voici un extrait.

... Dans les cellules, brusquement, éclate, immense, la Marseillaise. Le chant rebondit sous les voûtes de la prison, se répercutant en échos multipliés, jusqu'à devenir une formidable clameur. Deux jeunes gens précèdent le procureur. À leur entrée dans le greffe, ils s'immobilisent en un impeccable garde-à-vous, terminent le couplet et reprennent le refrain, accompagnés toujours par la prison entière. Puis, ils demandent de quoi écrire. Ils rédigent rapidement une courte lettre à leur famille, signent d'une main qui ne tremble pas. Le plus âgé des deux, Robert, demande aux frères Martin³ de bien vouloir lui permettre d'embrasser son camarade Faïta, avant de mourir. Requête accordée bien sûr...

¹ Le terme sénéchaussée était utilisé dans le sud. En particulier dans le Languedoc. Il désignait une entité administrative, financière et judiciaire.

² Le carnet noir du bourreau, éditions Gérard de Villiers, juin 1989. Confidences recueillies par Jean Ker, grand reporter et photographe pour Paris Match.

³ Deux assesseurs du bourreau.



Plaque apposée sur le mur du tribunal, site de l'ancienne maison d'arrêt

Le Fort Vauban, l'université des pas perdus

Si le génie de l'architecture militaire Vauban dressa les plans de la citadelle de Nîmes, c'est Jean-François Ferry, ingénieur du roi Louis XVI, qui en réalisa la construction à partir de 1687. De 1701 à 1704, elle contribua puissamment à la défense de la ville menacée par les attaques des camisards. Cet établissement où j'effectue ma formation initiale a changé à plusieurs reprises de destination. En juillet 1974, lors d'une émeute particulièrement violente, il sera dévasté par les détenus. Par la suite, il subira de nombreuses transformations, avant de fermer définitivement en 1991.

La vieille citadelle dresse ses hauts murs sur un coteau dominant la ville. On y accède par la rampe du fort. Un raidillon qui vient buter sur la lourde porte d'entrée. L'architecture massive des bâtiments impressionne. La muraille extérieure, surmontée de quatre miradors, paraît infranchissable. Depuis les cours intérieures, enclavées vingt mètres plus bas dans les profondeurs des douves, le ciel perce si haut le vaste puits de lumière, que l'évasion semble impossible. Il s'agit d'un établissement, accueillant les détenus lourdement ancrés dans la criminalité, aux chances de réinsertion sociales réduites. La population pénale se compose d'une humanité hétérogène : condamnés à mort commués, anciens relégués⁴, criminels de sang, et psychopathes plus ou moins illuminés. Des individus dangereux perchés de cicatrices physiques, psychologiques ou morales. De grands costauds tatoués m'impressionnent. Vont-ils accepter de subir l'autorité d'un freluquet de vingt-et-un ans ?

Dès le premier jour, une tentative d'évasion avortée m'impressionne de manière indélébile. Alors qu'avec trois autres surveillants, nous sommes au contact des détenus dans les douves asséchées où s'effectue la promenade, un coup de feu éclate. Puis un second suivi du déclenchement de la sirène d'alarme. La scène qui se déroule vingt mètres plus haut dans le chemin de ronde est invisible. Ce qui la rend d'autant plus troublante. L'agitation est à son maximum. Plusieurs jours seront nécessaires avant que la tension ne retombe.

La vie carcérale des longues peines est organisée selon les principes du régime auburnien⁵. Les détenus travaillent et vivent la journée dans des locaux com-

muns, ateliers ou chauffoirs⁶. Ils sont isolés la nuit dans des dortoirs dénommés *cages à poules*⁷. Il s'agit d'un système de compartiments individuels à cloisonnement léger, clos d'une porte en bois percée d'un large oculus grillagé. Ces cellules monastiques de deux mètres carrés caractérisent des sym-



« Cages à Poules » de la maison centrale de Nîmes, 1932. Fonds Manuel/ Énap-CRHCP

boles punitifs et religieux, entre sanction et rédemption dans la solitude de l'isolement. Ce système de séparation à claire-voie était censé répondre à la règle de l'emprisonnement individuel de nuit. Et réduire ainsi la promiscuité. Les *cages à poules*, maintes fois dénoncées comme inhumaines, resteront en usage dans certaines maisons centrales jusqu'en 1975.

Ironie du sort, depuis 2007, le fort Vauban est réhabilité en université où l'on enseigne notamment le droit. Singulièrement, ce monumental vaisseau minéral est emblématique des liens temporels et architecturaux unissant passé et présent. Ces murs ne sont pas seulement un témoignage du passé. Ils entrent en résonance de génération en génération pour nous relater les annales gravées dans l'écho des murs. Ils entretiennent une filiation historique, de corps et d'esprits, errants sur des couches alluvionnaires. Les étudiants, jeunesse en quête d'avenir, savent-ils que ce théâtre de la formation juridique et de la pensée éminente fut une prison et que l'on y guillotina à quatre reprises ? Qu'ils



L'ancienne maison centrale de Nîmes.

superposent leurs pas dans les sabots de ceux qui piétinaient en rond et en rang au moulin de prières du temps ? Que de 1940 à 1944, des centaines de résistants y furent détenus et torturés⁸. Alors que j'achevais mon ouvrage précédent⁹, j'eus



L'Université de Nîmes aujourd'hui

⁴ Loi du 27 mai 1885, peine perpétuelle dite de relégation pour les condamnés de droit commun récidivistes considérés comme inamendables. Elle sera appliquée jusqu'en 1970.

⁵ Régime selon lequel les condamnés travaillent la journée en groupe et sont isolés en cellule la nuit. Ce système se développa à partir de 1820 dans la prison d'Auburn (NewYork).

⁶ Pièce commune parfois chauffée où sont regroupés les détenus en journée. Fait aussi fonction de réfectoire.

⁷ Au cours du Second Empire furent instituées dans les dortoirs des maisons centrales, les cages à poules.

⁸ Source : Quand le Gard résistait (1940-1944), Aimé Vielzeuf, préface de Pierre Mazier, éditions Lacour, 1996.

⁹ Le Roc et La Perle, le passé présent conjugue le futur, novembre 2016.

la chance de retrouver un compagnon de résistance de mon père au maquis de Lasalle en Cévennes. Cet homme âgé de quatre-vingt-douze ans, en m'apportant son précieux témoignage, me procura un document intitulé *Notes de Marcel*²⁰. Des notes sous forme de comptes rendus couvrant la période de début 1943 au 11 mai 1944, date de l'arrestation de son auteur. Ce document relate diverses opérations d'envergure, réalisées sous son autorité. Notamment celle du 4 février 1944 qui détaille l'évasion de dix-sept résistants incarcérés au fort Vauban. Une action commando d'autant plus spectaculaire dans sa préparation et sa réalisation qu'aucune évasion ne s'était produite depuis la fondation de la forteresse. L'extrait ci-dessous de cet émouvant récit où se mêlent détenus politiques et de droit commun, illustre combien l'histoire pénitentiaire s'imbrique de tout temps à celle de notre pays... *Marty sonne à la grosse porte extérieure. Le gardien de connivence avec la résistance ouvre, livre passage à 5 patriotes qui désarment immédiatement les 6 gardiens dans leur poste. Dans la précipitation de l'attaque un M.O.I.²¹ se blesse avec un revolver à la jambe. L'équipe de sécurité l'emmène. L'éveil est-il donné ? Les lignes téléphoniques ont été coupées, mais les habitants proches de la centrale appellent au secours. Sous la menace des revolvers ils se barricadent dans leur appartement et se taisent. À l'intérieur de la prison l'équipe assaillante ne perd pas son temps. Sous la contrainte, les gardiens ouvrent les cellules des politiques et des patriotes. L'espoir d'une libération unique se propage parmi les détenus de droit commun. Ils arrivent à ouvrir leur propre cellule et vite se précipitent dans la cour principale. 700 détenus insultent nos camarades qui effectuent le tri des 17 patriotes sous la protection de leurs revolvers et mitraillettes. Dans cette bousculade quelques droits communs s'infiltrèrent dans le convoi des libérés... Il faudra six jours et six nuits à notre convoi, harcelé par la gestapo, la milice, les gendarmes, pour atteindre les camps de Saint-Frézal-de-Ventalon en Lozère. Nos camarades détenus ont jeté leurs sabots. Leurs pieds entourés de chiffons ils accomplissent des marches forcées à travers les garrigues. Leurs souffrances sont énormes. Sous-alimentés depuis des années, mal vêtus contre le froid, seul leur courage leur permet d'arriver au but...*

Ce fait historique rappelle que les pénitentiaires et plus tard les étudiants ont posé leurs pas sur ceux, héros ou délinquants, qui nous ont précédés. Ces sols matifiés de pas perdus, résonance lointaine, conservent une mémoire symbolique où ne cesse de s'affirmer l'opiniâtre transformation de l'humanité. Strates de pas à pas séculaires, temporellement sédimentés dans l'obstination archéologique du temps. Superpositions d'archives appartenant à des âmes oubliées. Quelle place a tenu et recèle encore la mémoire de ces sols et ces murs sur lesquels mon cheminement pénitentiaire a posé ses empreintes à leur tour sédimentées sur celles qui nous ont devancés ? L'histoire inscrite dans l'épaisseur des pierres narre la transformation de l'homme, du savoir et de la pensée.

Je sais que je me suis laissé happer par la pénitenciaire mais ne le regrette pas faisant mienne la phrase d'Albert Camus.

« Il y a un temps pour vivre et un temps pour témoigner de vivre »

²⁰ Le capitaine Torrelles Roger, alias commandant Merco, chef du maquis FTP Gard Lozère.

²¹ Les Francs-Tireurs et Partisans Main-d'Oeuvre Irrégulier (FTP-MOI) sont des unités de la résistance communiste qui, à partir d'avril 1942, conduisent la guérilla dans les villes de France, contre l'occupant nazi.



Mise à disposition du livre de Jean-Pierre Ricard

Si cette présentation de l'ouvrage de Jean-Pierre Ricard, vous incite à le découvrir davantage, l'AMAP met à disposition de ses adhérents des exemplaires qui peuvent vous être prêtés.

Il vous suffit d'envoyer une demande, soit par courrier adressé au siège social de l'association

CSL 20, rue Pierre Semard
69007 Lyon
soit par mail envoyé à l'adresse mail du président

jeancharles.toulouse@sfr.fr

Pensez à bien préciser l'adresse exacte à laquelle le livre doit être envoyé. Il pourra être conservé deux mois à compter de la date d'envoi puis devra être renvoyé par paquet postal au siège de l'association. Prévoir 6 euros de frais de port pour ce retour.

Il raconte la prison en 1968 : au pain sec et à l'eau

Ex-patron de l'administration pénitentiaire en Alsace et Lorraine, Jean-Pierre Ricard a commencé à Nice, en qualité de surveillant. Il était de retour, hier, pour témoigner de l'évolution de la prison

Une affiche dans la rue pour vanter les recrutements dans l'administration pénitentiaire. Sans vocation particulière, mais déjà marié et bientôt jeune papa, Jean-Pierre Ricard se dit : pourquoi pas ? Nous sommes en 1968, le voilà gardien de prison. Autrement dit, maton. Avec pour tout bagage un CAP de menuisier, il a commencé par fabriquer des cercueils. Désormais, il devra surveiller des détenus dont certains, condamnés à la peine capitale, attendent leur exécution. Étonnant raccourci, à l'image d'un parcours « qui s'est fait comme ça », sans plan de carrière mais avec résolution.

Hier, la présentation devant le personnel de la maison d'arrêt de Nice de son livre, *Traversières de hasard, mémoires d'un directeur de prison*, paru en avril aux éditions Panthéon, a été l'occasion de mesurer les progrès accomplis. « J'ai passé cinq ans à Nice. J'y suis revenu beaucoup plus tard, pour les besoins d'une enquête après une évasion par hélicoptère. »

Années 80, premier « bébé parler »

L'établissement, construit à la fin du XIX^e siècle, a une capacité de 340 places. En



Surveillant en 1968, directeur interrégional à la fin de sa carrière, Jean-Pierre Ricard a connu les « culs-de-basse-fosse » et le « mitard ». (Photo F. L.)

1968, on recense 400 détenus. La surpopulation carcérale atteindra plus tard des sommets.

« Certains vont à la tinette au moment de se mettre à table », se plaignent des prisonniers. Qui, en cas de punition, risquent jusqu'à 90 jours de « mitard ». A l'isole-

ment, dans une cellule dépourvue de mobilier, où le matelas, posé sur une sorte de banc en béton, est retiré en journée. Les conditions sont dures : un sas empêche tout contact direct avec le personnel et la promenade n'excède pas 30 minutes par tranche de 24 heu-

res. Le détenu étant littéralement réduit, pendant la première semaine, au pain sec et à l'eau. Cette maison d'arrêt, croit savoir Jean-Pierre Ricard, est appelée à disparaître rapidement. « En 1968, on m'a expliqué qu'une nouvelle prison serait prochainement

construite à Saint-Laurent-du-Var... »

Parmi les difficultés qui se posent à l'époque figure la censure. Un vague-mestre est chargé de contrôler que les lettres au départ et à l'arrivée ne comptent pas plus de 40 lignes. Dont il convient de retirer tout ce qui pourrait avoir trait à la sécurité, aux faits déjà jugés et à ceux pour lesquels on doit comparaître.

Côté sexualité, l'attitude à observer dépend encore peu ou prou du degré d'indulgence ou d'ouverture d'esprit des surveillants. On est loin des « parlours intimes » qui conduiront Jean-Pierre Ricard à faire face, au début des années quatre-vingt, au premier « bébé parler ».

« Le Moyen Âge pénitentiaire »

Que l'on puisse décréter que telle peine serait légère ou que le régime carcéral d'aujourd'hui s'apparenterait à des vacances au Club Med, voilà qui plonge l'ancien directeur dans une grande perplexité. Il rappelle que la télévision n'est pas la panacée : « Voir défiler les images de ce à quoi l'on ne peut pas accéder, c'est une punition », résume-t-il. Quant à l'abolition, il l'appelait de ses vœux : « Les victimes ne réclament pas

vengeance mais justice. » Il se souvient d'avoir dû entraver des condamnés à mort, ne serait-ce que pour les escorter jusqu'à leur cour de promenade. « Par moments, ce n'était pas moi qui le faisais, mais mon hologramme. Sur le plan personnel, c'était une épreuve. » Il se rappelle, enfin, avoir connu en maison centrale quelques détenus enfermés depuis vingt-cinq ans. « Un jour, j'en ai vu un qui venait d'être libéré et qui tournait, dehors, autour de la cabine téléphonique, incapable de passer un coup de fil. » Sur-le-champ, Jean-Pierre Ricard a mis en place, avec un juge d'application des peines, une préparation à la sortie pour réapprendre à emprunter un passage piéton ou à régler un petit achat avec un peu de monnaie.

Les réformes de 1975, 1981 et 2009 ont été autant de révolutions. Pour le bien général, estime l'ex-surveillant qui, ayant connu « le Moyen Âge pénitentiaire », n'est pas fâché d'avoir vu disparaître les « culs-de-basse-fosse » et autres « cages à poules ». C'est aussi le sens, qu'à 72 ans, il a voulu donner à son livre : « Ce n'est pas parce qu'on raconte une histoire que l'on pense que le passé c'est mieux que le présent. »

FRANCK LECLERC
fleclerc@nicematin.fr

🏠 / OCCITANIE / GARD / NÎMES

Ancien directeur de prison, il raconte ses débuts à la maison d'arrêt de Nîmes




Jean-Pierre Ricard a travaillé pendant 40 ans dans les prisons, à tous les échelons. Il publie ses mémoires. / © Lucien Thelus / France 3 Occitanie

PARTAGES

 Partager

 Twitter

 Envoyer

Jean-Pierre Ricard, 72 ans, est un ancien directeur de prison. Il publie un livre dans lequel il dévoile les coulisses des établissements pénitentiaires dans lesquels il a travaillé, notamment la maison d'arrêt de Nîmes, à ses débuts, en 1968.

Par Emma Derome et Pascale Barbès

Publié le 05/06/2019 à 07:15

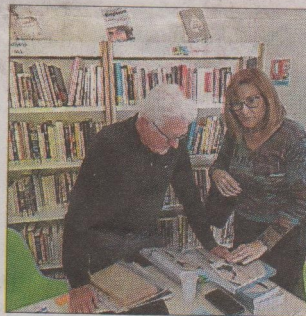
[Lien vers l'article](#)

Mus

L'univers carcéral raconté par Jean-Pierre Ricard

Jeudi 21 mai, Jean-Pierre Ricard est venu présenter, à la bibliothèque, *Traversières de hasard* ou les mémoires d'un directeur de prison. L'auditoire a été conquis par les explications et la profession de foi, faite par l'écrivain, sur les quarante ans passés dans les prisons de France et de Navarre. « *J'ai consacré ma vie à rendre à la société des êtres humains pas des bêtes sauvages à leur sortie de prison.* »

Le débat a été animé entre les points de vue de ceux qui veulent faire payer aux détenus leur faute sans confort et les autres qui comprennent qu'il faut les aider à expier. L'auteur a fini par une séance dédicace et tous ont continué à débattre autour d'un petit goûter offert par la bibliothèque.



■ **L'auteur a dédié son dernier ouvrage.**

Les Traversières de hasard aux éditions du Panthéon.

► Ouverture les lundi de 13 h à 17 h ; mardi de 9 h à midi et de 13 h à 18 h ; mercredi de 9 h à midi ; jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 18 h.

Contact : bibliothèque au 04 66 71 37 31 ; commune-de-mus@orange.fr

► Correspondant Midi Libre : 06 87 50 38 68

RÉGION - SOCIÉTÉ

midilibre.fr

vendredi 19 avril 2019

L'emploi
des cadres
reste solide

Le marché de l'emploi des cadres est resté bien orienté au premier trimestre et devrait rester solide au deuxième, selon le baromètre trimestriel de l'Agence pour l'emploi des cadres (Apec) publié jeudi. D'après le baromètre, 59 % des entreprises de plus de 100 salariés interrogées ont recruté au moins un cadre au cours des trois premiers mois de l'année et 57 % envisagent d'en faire autant sur la période mars-juin. Même si les recrutements de cadres s'inscrivent sur une tendance baissière depuis le pic à 63 % - un record pour cette enquête - enregistré au troisième trimestre 2018, il s'agit « d'un des plus hauts niveaux mesurés depuis la création du baromètre », observe Bertrand Hébert, directeur général de l'Apec.

Signes d'inflexion

Par secteurs, les prévisions de recrutement du deuxième trimestre montrent des signes d'inflexion dans l'industrie (63 %, moins 3 points par rapport à la même période l'an dernier) et la construction (64 %, - 3 points). Ces signaux d'un ralentissement sont également perceptibles dans les secteurs les plus porteurs, par exemple l'ingénierie-Recherche et développement (87 %, - 7 points) et l'informatique (92 %, moins 1 point).

Pour autant, « les moteurs de la dynamique du marché de l'emploi cadre sont bien présents, les entreprises rencontrant des difficultés pour recruter dans certains secteurs et certains métiers », précise Bertrand Hébert.

« La prison, un mal nécessaire »

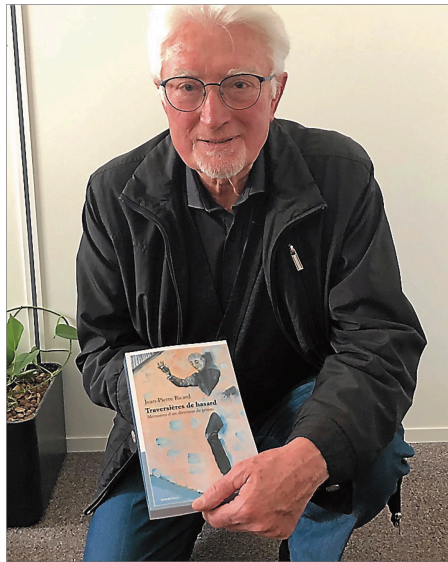
Témoignage. Le Gardois Jean-Pierre Ricard, 72 ans, revient dans un livre sorti au début du mois d'avril sur sa longue carrière passée au sein de l'administration pénitentiaire française.

Dire qu'il a passé sa vie en prison serait un doux euphémisme. À 72 ans, Jean-Pierre Ricard, Aigues-Vivols de naissance, a exercé près de cinquante ans au sein de l'administration pénitentiaire française. De 1968 à 2014, le Gardois y a occupé toutes les fonctions, tour à tour surveillant, formateur, directeur d'établissement et consultant, « à Nîmes, Saint-Maur, Draguignan, Lyon, Fort-de-France, Rouen... J'ai déménagé pas moins de vingt-trois fois ! », confie-t-il en souriant.

Son expérience, il la raconte dans un livre, « un roman du réel, un témoignage, une séquence de vie de cinquante ans où je me pose en historien du quotidien dans le système pénitentiaire, parce que j'ai tout vécu dans ce domaine », appuie celui qui se qualifie comme un « auteur non-écrivain ».

Une immersion difficile

L'histoire débute en 1968 : « J'avais 21 ans, je ne savais pas quoi faire de ma vie, ma femme était enceinte, j'avais besoin d'argent. » Dans une mairie où il réalise des travaux de menuiserie, Jean-Pierre Ricard tombe sur une affiche : « La pénitentiaire recrute ». Concours, formation, tout s'enchaîne très vite. Le Gardois est d'abord surveillant à la maison d'arrêt de Nîmes, puis à la maison centrale (Fort Vauban), prison réservée aux longues peines et installée à l'époque face aux Arènes, en plein cœur de ville. Il la décrit dans son livre comme « un cul de basse-fosse », « lugubre » « moyenâgeux ». Une première



■ Jean-Pierre Ricard a débuté sa carrière à Nîmes.

(littérature, alimentation...) et la gestion financière. C'est un métier de prise en charge, car il ne faut pas l'oublier, la prison ne va pas chercher les délinquants, ils viennent à elle parce qu'ils ont fauté dans la société dans laquelle ils sont, pour X raisons. Nous, on est le réceptacle exacerbé de ces déviances et, ce qui est étonnant et n'a cessé de m'étonner, c'est que tous les maux de la société sont rassemblés en un espace réduit, et que ça se passe globalement bien », assure l'ancien directeur.

Pourtant, les prisons sont confrontées à la surpopulation, au manque d'effectifs, aux grèves du personnel insatisfait de ses conditions de travail... « La surpopulation conduit à tout le reste, répond du tac au tac le professionnel. Je l'ai toujours connue, elle n'a généralement lieu que dans les maisons d'arrêt, où il y a le tout-venant (condamnés en attente de jugement ou d'affectation, prévenus...). Il faudrait soit moins incarcéré, mais le numerus clausus est impossible, soit construire de nouvelles prisons. Mais comme dit le proverbe, la nature a horreur du vide, et j'ai beaucoup vu de prisons pleines avant même d'être ouvertes. C'est un problème délicat », concède le retraité.

Un reflet de la société

En dehors des multiples anecdotes qui parsèment sa carrière, comme cette fois où « sept détenus se sont évadés en une seule nuit », ou encore sa rencontre avec Aimé Césaire en Martinique, le témoignage de Jean-Pierre Ricard permet de prendre la

immersion dans l'univers carcéral difficile pour le jeune homme, propulsé à l'épreuve et dans l'intimité de personnalités tatouées d'histoires singulières (mafieux, braqueurs, violeurs, escrocs, assassins, trafiquants...) : « Au cours de ma carrière, j'ai rencontré des membres du gang des Lyonnais, un complice de Mesrine, des mafieux corses, marseillais... », indique l'auteur. Des détenus avec qui il a toujours veillé à cultiver ce qu'il appelle « l'art de la juste distance », notion à laquelle il consacre un chapitre dans son ouvrage : « L'empathie est dangereuse et en même temps, il faut s'astreindre à une vigilance accrue afin que certaines zones de son

humanité ne s'éteignent pas, parce que si vous passez votre temps à être trop distancé, votre vie est foutue, vide de sens. »

Le réceptacle des déviances

La vocation, la vraie, elle ne viendra que plus tard, lorsqu'il sera formateur à l'école nationale de l'administration pénitentiaire, près de la prison de Fleury-Mérogis, puis quand il enfilera les gallons de directeur : « C'est un métier captivant, qui prend aux tripes. Il faut, dans son exercice, accepter l'idée de la complexité. Vous êtes dans la gestion de ressources humaines (détenus, familles, aumôniers, enseignants, policiers...) la gestion hôtelière

mesure de l'évolution du système pénitentiaire : « Quand j'ai débuté, c'était la loi du silence, les détenus n'avaient pas le droit de parler entre eux ni les surveillants de leur adresser la parole en dehors du cadre professionnel.

Puis en 1971, la règle a été abolie, on a autorisé les journaux et la radio... et c'est pareil dans l'architecture, avant les douches et les wc, il y avait les seaux hygiéniques », raconte le Gardois, pour qui la prison est le miroir du dehors : « Ce livre est aussi une expression de l'évolution de la société, car la prison évolue avec elle. Plus celle-ci est dangereuse, indifférente, individualiste, plus on retrouvera la même chose dans le milieu carcéral. Aujourd'hui par exemple, le phénomène religieux est prégnant et les ethnies se côtoient moins qu'à mon époque, c'est le cas aussi à l'extérieur. »

Avec toutes les problématiques que rencontre le système pénitentiaire à l'heure actuelle et les mystères qui entourent son fonctionnement, l'ouvrage de Jean-Pierre Ricard invite à franchir le mur de ces lieux souvent méconnus et maltraités par les idées reçues, d'avoir un pied en dedans et en dehors de la « prison, ce mal nécessaire qui doit être bien observé, inspecté, critiqué... pour lui permettre de sans cesse s'améliorer », conclut Jean-Pierre Ricard.

FLAVIEN VAIREAUX
vaireaux@midilibre.com

► "Traversiers de hasard, mémoires d'un directeur de prison", aux éditions du Panthéon. 384 pages. 24 €.

TÉMOIGNAGE

Derrière les murs des anciennes prisons nîmoises

Dans son dernier ouvrage, *Traversières de hasard*, l'ancien directeur de prison Jean-Pierre Ricard dévoile le quotidien des détenus nîmois à la fin des années 60.

“**L’immersion dans l’univers obscur de la Maison d’arrêt de Nîmes, vrai cul de basse-fosse, est une plongée dans le Moyen Âge**”



L'ancienne prison, face aux arènes. À sa place se dresse aujourd'hui le nouveau palais de justice.

COLLECTION ENAP

Jean-Pierre Ricard plonge dans l'univers carcéral, par hasard, à 21 ans, en plein mai 68. Le jeune menuisier aigues-vivois ne se doute pas qu'il s'apprête à y consacrer toute sa carrière. Son témoignage, paru aux éditions Panthéon le 5 avril, permet de mesurer l'évolution des conditions de détention.

Le Moyen Âge face aux arènes. Il débute sa carrière dans l'ancienne prison de Nîmes, qui se dressait à l'emplacement du nouveau palais de justice. Le choc est violent. Extrait: *“Talonné par le cliquetis des clés, un claquement de grille métallique et un grincement de serrure inamical agressent mes oreilles. L’immersion dans l’univers obscur de la maison d’arrêt de Nîmes, vrai cul de basse-fosse, est*

une plongée dans le Moyen Âge”. À l'intérieur, il découvre *“un labyrinthe insondable où l’obscur clarté envahit l’espace. Je longe les couloirs aux lumières blafardes. Le crépi se désagrège par endroits. (...) Le surpeuplement des dortoirs et des cellules-cachots engendre une promiscuité déplorable”.*

Silence et costume de prisonnier. La dizaine de mètres qui sépare l'inquiétant édifice des arènes crée une tension supplémentaire. *“Les détenus communiquent avec la rue en interpellant brièvement, sans les voir, les passants indifférents, raconte-t-il à La Gazette. Mais comment résister à cet appel, ces bruits et cette ambiance festive, sans se révolter ou se mettre en colère ?”* À l'époque, la discipline est extrêmement rude : règle du silence

entre détenus et avec les surveillants, cheveux courts, port du costume pénal obligatoire, exécutions... Ce n'est qu'en 1975, alors que les conditions de détention commencent tout juste à s'assouplir - sous l'impulsion de Simone Veil notamment que la bâtisse sera détruite pour laisser la place à l'actuelle extension du palais de Justice.

Vauban, une citadelle. Dès juillet 68, Jean-Pierre Ricard rejoint la Maison centrale nîmoise du fort Vauban accueillant les longues peines. Une citadelle réputée infranchissable où un surveillant a été tué à coups de ciseaux dans l'atelier des tailleurs un an plus tôt.

“Depuis les cours intérieures, enclavées vingt mètres plus bas dans les profondeurs des douves, le ciel perce si haut le vaste puits de lumière que l'évasion semble impossible”. raconte le jeune maton. Mais à l'intérieur, les conditions de vie sont telles - la nuit, les détenus sont isolés dans des *“cages à poules”* de 2 mètres carrés, closes d'une porte en bois percée d'un large grillage - que les tentatives s'enchaînent. Il faut dire que l'évasion réussit de 17 résistants, le 4 février 1944, a donné l'exemple.

Coup de bluff. La dernière tentative est la plus marquante. *“Achevant notre ronde dans les cages à poules, nous tombons sur une ombre en train de s'échapper entre les bâtiments. Mon collègue braque alors le détenu avec sa main dans la poche et parvient à le faire se coucher au sol avant de sonner l'alarme. Un coup de bluff que je n'ai découvert qu'après”.* s'étonne Jean-Pierre Ricard.

En juillet 74, au cours d'une nouvelle émeute particulièrement violente, les détenus brûlent et dévastent cette prison qui fermera définitivement ses portes en 91. ■

Pierre Havez - p.havez@gazettedenimes.fr

ACTU LITTÉRAIRES : TRAVERSIÈRES DE HASARD - JEAN-PIERRE RICARD

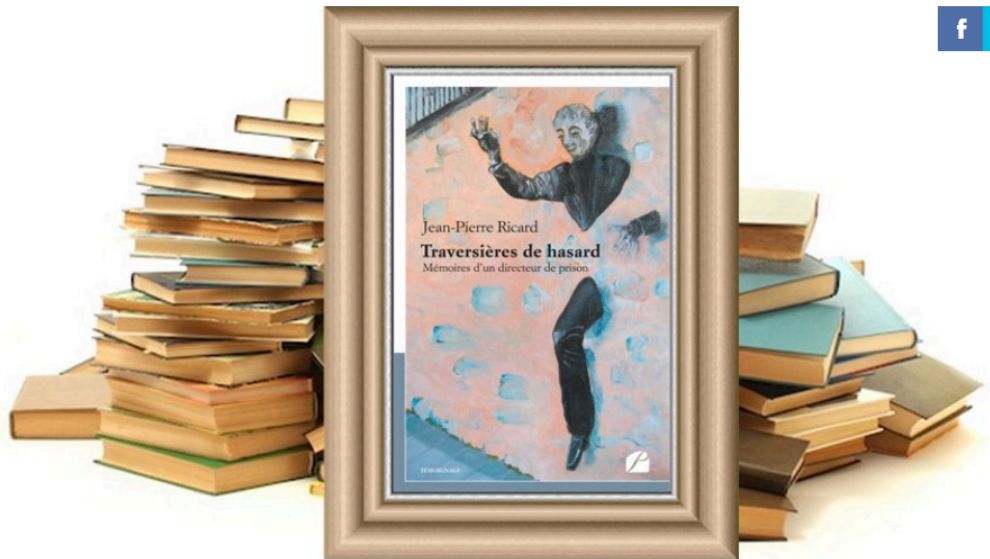
Tweeter



PETITES ANNONCES



AGDE - GRAND STUDIO 28 M2 + TERRASSE
8M2 ET PARKING



Traversières de hasard - Jean-Pierre Ricard

À la croisée de tous les échecs sociaux se trouve la prison dont l'auteur nous dévoile des facettes méconnues. Sans aucune prédestination à ce milieu insolite, il est d'abord surveillant en mai 1968, puis dirige plusieurs établissements. Durant plus de quarante ans, il côtoie l'humanité carcérale et les déviances de tous ordres, et témoigne de la fragilité des frontières entre la marginalité et le supposé normal. Son jugement est sans appel : le système pénitentiaire en constante évolution, souvent remis en cause, est le réceptacle exacerbé des dérives sociétales. Une réponse controversée au besoin de justice et de réparation.

Auteur :

Jean-Pierre Ricard a dirigé plusieurs établissements pénitentiaires. Une expérience et un regard singulier qu'il nous fait partager dans son ouvrage.

Editeur : Editions du Panthéon

Nbres de pages : 384 pages

Prix : 24,00 euros

Parution le 5 avril 2019